LE PETIT JOURNAL DE GERVILLE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE GERVILLE

JANVIER 2026 NUMÉRO 66

L'ACTU EN BREF

Spectacle et village de Noël

Comité des fêtes

Association GEAIS

Municipales les nouvelles règles

Cérémonie des voeux Dimanche 18 janvier à 11h00

À LA MAIRIE
LE SECRÉTARIAT
VOUS ACCUEILLE

Le lundi
de 15h00 à 18h00,

Le vendredi
de 10h30 à 12h00

TÉLÉPHONE
02 35 29 30 43

CONTACTS

LA MAIRIE SUR FACEBOOK
https://www.facebook.com/gerville.infos

LE BLOG DE GERVILLE
http://www.mairiegerville.fr/

Mail: mairie-gerville@laposte.net

1

o EDITO DU MAIRE

1
Edito.
2
Travaux
3
Infos diverses
4
Municipales
5
Comité des fêtes
6
Repas CCAS
Club Fleurs d'automne
7
Association GEAIS
8
Spectacle & Village de Noël

Chères Gervillaises, Chers Gervillais,

L'année s' est terminée, laissant la sensation que le temps file bien vite.

La rétrospective des six derniers mois que vous retrace ce nouveau petit journal nous montre qu'en un semestre bien des choses se passent dans notre village.

Entre la réalisation de travaux attendus depuis plusieurs années comme la réfection de la voirie, le développement de la défense extérieure contre l'incendie, l'installation d'un nouveau défibrillateur à proximité de l'école..

les animations proposées par les associations de la commune, balade nocturne avec GEAIS, exposition vente des réalisations des petites aiguilles de Gerville, la première Color Run avec le comité des fêtes.

Une nouvelle année se présente à nous avec une échéance électorale importante pour la vie de la commune puisque le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 mars 2026.

Comme je l'ai évoqué à différentes reprises, je souhaite poursuivre et soutenir les actions engagées et développer les projets que six années n'ont pas permis de réaliser.

Même si les services de l'état ne nous facilitent pas toujours la tâche, je souhaite que la prochaine équipe municipale reste actrice de la vie de notre commune et pour l'ensemble d'entre vous.

Je vous souhaite à tous santé et bonheur,

Belle année 2026,

Estelle Guénot

L'équipe municipale
vous souhaite
une bonne année 2026
et vous invite
à la cérémonie des vœux
qui se déroulera
le dimanche 18 janvier à 11h00
à la salle du Clos Normand

2 Les travaux

La réfection de la rue du chant des oiseaux a été réalisée au mois d'août. Reprise des nids de poule et gravillonnage de la rue pour un montant de 18 522,00€ TTC.
Les travaux d'enrobé de la rue des magnolias sont, quant à eux, commandés mais seront réalisés dès que les conditions météo le permettront.

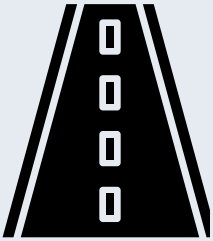

Un nouveau défibrillateur va être installé à proximité de l'école sur la façade de la bibliothèque pour un montant de 1 498.80 € TTC subventionné à 50 % par le Département de la Seine-Maritime soit 624.50 €.

Le développement de la protection incendie se poursuit avec la pose de deux Points d'Eau Incendie (PEI), rue des mouettes et à l'angle du chemin des écoliers/rue des Alizés. Chaque installation d'un montant de 5 967,60 € TTC sera subventionnée à hauteur de 800€ chacun par le département.

3 Aides

Récup'Eau76 – Aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie

Le département de Seine Maritime accompagne les investissements nécessaires à la récupération des eaux de pluie des toitures des habitations et dépendances des particuliers propriétaires occupants afin de favoriser les économies d'eau potable pour une utilisation à l'extérieur (arrosage, nettoyage…)

Voir conditions sur : https://www.seinemaritime.fr/

Aide à l'achat

BROYEURS DE DÉCHETS VERTS

Si vous souhaitez acquérir un broyeur de déchets verts afin de réduire la quantité de déchets verts et de mieux gérer vos biodéchets à domicile, l'agglomération Fécamp Caux Littoral peut vous apporter une aide financière. Conditions à consulter sur le site

agglo-fecampcauxlittoral.fr

Animaux de compagnie

L'identification des animaux de compagnie, une obligation légale qui les protège.

Chien, chat, mais aussi furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société I-cad, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Retrouvez toutes les informations sur cette obligation légale.
L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

Quelle que soit la méthode, tatouage ou puce électronique, le principe est d'attribuer un numéro unique à chaque animal et de l'enregistrer dans un fichier national avec les coordonnées du propriétaire.
Attention : en cas de changement de numéro de téléphone, de nouvelle adresse (même provisoire au moment des vacances) ou de décès d'un animal, il est impératif de mettre à jour ces informations via le fichier national I-cad des chiens, des chats et des furets. Ce fichier permet également de signaler un animal perdu : n'oubliez pas de le déclarer « retrouvé» si vous avez retrouvé votre animal de compagnie.

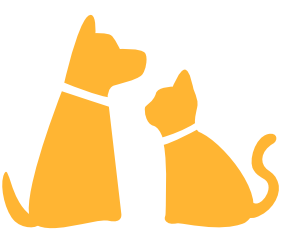

Pour rappel, le propriétaire d'un animal en divagation s'expose à des sanctions au titre du Code rural et du Code pénal :
💶 Amende de 2e classe : forfaitaire 135 €, majorable à 375 € en cas de non-paiement;
🔺 Majoration possible jusqu'à 750 € selon les circonstances;
⚖️ Responsabilité civile : indemnisation des victimes en cas de dommages (morsure, accident);
🚔 Poursuites pénales possibles en cas de récidive ou de mise en danger manifeste;
❗ Confiscation de l'animal et retrait du droit de détention en cas d'extrême gravité.

4 Municipales 2026

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains, les règles changent pour les communes de moins de 1000 habitants dont Gerville fait partie :

- La parité hommes/femmes doit être respectée
- Le panachage entre listes est interdit
- Impossibilité de rayer des noms sur une liste
- Les listes doivent contenir un seuil minimal de candidats (effectif théorique du conseil municipal moins deux), par exemple pour une commune comme Gerville qui élit 11 conseillers municipaux, la liste doit contenir au moins 9 noms .

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez vous sur le site service-public.gouv.fr.

5 ASSOCIATIONS
COMITÉ DES FÊTES

Le 21 septembre, plus de 150 participants ont participé à la première Color Run organisée par l'équipe du Comité des Fêtes. Un premier rendez-vous dans une ambiance mêlant sport et détente dans la bonne humeur , en famille ou entre amis.

Le comité des fêtes vous invite à sa prochaine assemblée générale qui aura lieu
le Mardi 13 Janvier 2026
à 18h00 au Clos Normand.
Un rendez-vous ouvert à toutes et tous si vous souhaitez donner un peu de votre temps ou apporter votre aide.

6

CLUB FLEURS D'AUTOMNE

Lors de sa dernière assemblée générale, Madame Jeanne Papon a souhaité céder sa place de Présidente de l'association.

Les rendez-vous du mercredi sont maintenus et l'association, qui maintient un lien entre les séniors et rompt la solitude le temps d'un après-midi ou d'un déjeuner, attend des adhérents désireux de poursuivre l'aventure.

Contactez la mairie pour plus de renseignements.

LES PETITES AIGUILLES DE GERVILLE

Réunies tous les mardis après-midi, les couturières apprennent ou se perfectionnent dans la bonne humeur.

Les 13 et 14 décembre, les membres de l'association proposaient leur première exposition-vente de leurs créations à la salle des associations de Gerville.

Un premier rendez-vous qui en appellera certainement d'autres.

Si vous souhaitez apprendre ou venir partager votre savoir-faire, n'hésitez pas à contacter Mme Joëlle Gognet, Présidente de l'association.

Repas du CCAS

Dimanche 7 décembre, à la salle des fêtes de Gerville, avait lieu le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS. Les élus du conseil municipal, les membres du CCAS, le personnel communal ainsi que leur conjoint y étaient également invités.
Une animation musicale était interprétée par Mr Patrick Delahais.
Ce moment privilégié d'échanges et de partage a réuni une cinquantaine de personnes autour d'un excellent déjeuner préparé par Mr Stéphane Lambert traiteur et son équipe .

7

Les nouvelles du GEAIS

Après une balade dans Gerville en septembre afin d'identifier les lieux remarquables pour la Biodiversité ainsi qu'une sortie nocturne en octobre pour sensibiliser à la pollution lumineuse dans le cadre du " Jour de la nuit", voici nos activités développées d'octobre à décembre 2025 et celles à venir ...

- Fabrication de nichoirs pour oiseaux : les membres de GEAIS ont fait l'inventaire des pièces de bois de récupération conforme et disponible. Un prototype a été construit ainsi qu'un «nichoir en kit» . Le projet et le prototype ont été présentés à la classe de Laury le 18 décembre, classe qui va assembler 5 nichoirs avant la fin janvier. Des mangeoires seront également fabriquées, dans un premier temps et compte tenu de l'urgence hivernale, à partir de briques de lait nettoyées.

- Remise en état de la petite mare de l'école : après un premier décapage léger (afin de préserver la faune et la flore restantes), avec la classe de Marie-Alice le 16 octobre puis le retrait de la bâche dégradée avec l'aide de Robert employé communal, le 22 octobre, les volontaires de GEAIS ont continué de creuser le fond encombré de briquetons et dans lequel il passe des canalisations essentielles (fuel, eau pluviale) le 19 décembre.

- Depuis la présentation le 17 octobre de la Petite École de Cinéma par la réalisatrice Aurore CHAUVRY, les élèves de Marie-Alice ont planché sur l'écriture d'un scénario les 27 novembre et 16 décembre. Le sujet du film est sur la nécessité de protéger et de restaurer les mares. .... Premières prises de vues prévues dès la mi-janvier.

Agenda de l'association GEAIS

En janvier

15 et 16 janvier : Fabrication des nichoirs et mangeoires avec les élèves de l'école

20 janvier à 9h15 : Petite École de Cinéma

L'Assemblée Générale de l'association se déroulera le 27 janvier entre 18h et 19h

Retenez pour avril

Troc aux plantes avec le comité des fêtes

8

Spectacle de fin d'année

La municipalité de Gerville a proposé, mardi 9 décembre, à la salle du Clos Normand, un spectacle musical participatif mené par un passionné Marc Heullant dit « Marco ».

« BULLE INDIENNE »

un voyage rythmique autour du monde

Ce spectacle participatif, accessible à tous, a entraîné le public, dans un voyage rythmé par les tablas, percussions emblématiques de l'Inde du Nord.

Ce concert continue avec la présentation d'autres instruments , le tambour d'eau qui utilise l'eau pour produire des sons, l'udu aux vibrations profondes ou encore le bol tibétain, porteur de sérénité .

A l'issue de cette représentation, nous avons partagé un verre de l'amitié avec l'artiste.

Village de Noël

Une petite équipe de bénévoles s'est formée pour fabriquer un magnifique traineau, un chalet, des rennes à partir de matériaux de récupération et créer un village de noël sur la pelouse du clos Normand.
Un début prometteur appelant à se développer dans les prochaines années.
Même le père noël a pris le temps de répondre aux courriers déposés dans la boîte aux lettres.

APRèS PLUSIEURS SAMEDIS DE TRAVAIL .

LE PETIT JOURNAL DE GERVILLE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: ESTELLE GUÉNOT
RÉDACTEURS : DORIANE HAGUIER, ISABELLE LOISEL, FABIEN MALCOURANT, CHRISTOPHE LEPLA

IMPRIMERIE: MAIRIE DE GERVILLE

JANVIER 2026